

Procès verbal de la réunion ordinaire du 11 novembre 2021

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 4 novembre 2021 s'est réuni le 11 novembre 2021 à 10 heures au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Villetelle et sans public (mesures de prévention COVID 19) sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf Jacques, Chanudet Gérard, Lascourbas Jean-François, Boyer Christophe, Alexandre Brouillet, Meynard Sylvain.

Mmes Morele Carine, Buguellou Virginie, Charbonnel-Dessemond Sophie et Malauron Laure.

Absents (es) :

Mme Pinguet Chantal

Secrétaire de séance : Christophe Boyer

Ordre du jour : Aménagement des salles (BOOST et DETR)
Noël 2021
Travaux
Rapports de diverses instances
Questions diverses
Informations

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Aménagement des salles du Conseil Municipal et d'archives : DETR 2022 et BOOST'Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Accepte la mutation des 2 salles et leurs aménagements
- Charge Monsieur le Maire de présenter ce dossier au titre de la DETR 2022 et du 3^{ème} projet BOOST' Commune,
- Accepte le plan de financement suivant :

Coût HT des travaux :	18 340.32 €
DETR (50%) :	9 170.16 €
Boost'Commune (20 %)	3 668.06 €
Quote-part communale HT :	5 502.10 €
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget 2022.

Noël 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire un cadeau, en partenariat avec le Comité d'Animation, à chaque enfant de moins de 10 ans domicilié sur la Commune.

Travaux

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire établir des devis pour les travaux sur les routes et les fossés pour 2022.

Rapport diverses instances

Les rapports suivants sont consultables au secrétariat de la mairie :

- Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- Rapport annuel du SPANC 2020
- Rapport annuel sur les déchets 2020
- PV du SDEC23 du 16 mars 2021
- Rapport annuel du SIAEP 2020

Questions diverses

Extension du centre de secours de Crocq

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de La Villetelle :

- Décide de participer comme défini ci-dessus à l'extension du Centre de Secours de Crocq pour un montant prévisionnel de 26 015.40 € ,
- Précise que le versement s'effectuera par le remboursement des annuités de l'emprunt que le SDIS contractera.

Vente du bois de l'étang

Monsieur le Maire rappelle que pour sécuriser le chemin d'accès à l'Etang de La Marchette, il a été nécessaire de couper des arbres.

Il informe l'assemblée que Monsieur Denis Montpeyroux s'est porté acquéreur du bois pour un montant de 160 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire d'émettre le titre correspondant.

Réfection de la toiture : DETR 2022 et DSIL 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Charge Monsieur le Maire de présenter ce dossier au titre de la DETR 2022 et de la DSIL,
- Accepte le plan de financement suivant :

Coût HT des travaux :	44 074.15 €
DETR (50%) :	22 037.08 €
DSIL (30 %) :	13 222.25 €
Quote-part communale HT :	8 814.82 €
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget 2022.

Informations

- Une mise à jour des concessions du cimetière est en cours.
- Un projet de chemins de randonnées est à l'étude.